

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP**DELIBERATION N° 23/2023****OBJET : FINANCES : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2022.**

L'an deux mille vingt-trois, le 07 du mois d'avril à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 Mars 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra GHIGI-RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Vanessa BEAUJAUD / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Clorinde MARCONI**ABSENTS REPRESENTES** : Gracienne DODAIN par Romain BIANCHI/ Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Thierry VISSIAN par Jean QUENCEZ/ Michaël TRUCCHI par Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/ Nathalie DIGANI par Alexandra GHIGI-RUSSO/Françoise DAMILANO par Serge DIGANI/ Stephen VIALE par Sandrine GUGLIELMINO**ABSENTS** : Philippe JANIN/ Maëva THOMMERET**Secrétaire de séance** : Vanessa BEAUJAUD

Vu le code des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte Administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du Compte de Gestion du Receveur,

Considérant que Monsieur Robert NARDELLI, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances de la Commune de DRAP en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget 2022, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE	RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE (restes à réaliser)
INVESTISSEMENT	160 362.89 €	-959 925.74 €	-799 562.85 €	-299 186.11 €	-1 098 748.96 €
FONCTIONNEMENT	5 356 829.79 €	460 516.42 €	5 817 346.21 €		5 817 346.21 €
TOTAUX	5 517 192.68 €	-499 409.32 €	5 017 783.36 €	-299 186.11 €	4 718 597.25 €

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 22 voix pour et 3 voix contre :

- Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 17 Votants : 24 Absents : 2 Contre : 3 Abstentions : 0 Pour : 21

Fait à Drap, le 07 avril 2023

Le Maire, Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 07/04/2023

Affichage en mairie le : 12/04/2023